

Conditions Générales de Vente

Au 01 Octobre 2018

La SAS Edition Production THEODULE, SAS au capital de 15000€ - dont le siège est

37, Avenue Gabriel Péri – 69370 SAINT-DIDIER AU MONT D'OR

inscrite au RCS de Lyon sous le numéro 831 196 2071

A L'USAGE DES LIBRAIRES

1. OUVERTURE DE COMPTE

L'ouverture de comptes sous-entend l'acceptation de nos conditions générales de vente. Ces conditions s'appliquent à la fourniture d'ouvrages livrés en un seul lieu et facturés sur un seul compte.

La demande d'ouverture de compte doit être accompagnée de :

- Les présentes conditions générales de vente signées et acceptées.
- Un Kbis du Registre du Commerce de moins de 3 mois.
- Un relevé d'identité bancaire (RIB).
- Un montant minimum de 100,00€ HT lors de la première commande.

La SAS Edition Production THEODULE se réserve le droit de refuser l'ouverture d'un compte dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le maintien du compte dans nos livres est subordonné à la réalisation d'un chiffre d'affaires net annuel supérieur à 100,00€

Les ouvrages actuellement en dépôt-vente le resteront jusqu'à épuisement ou reprise.

2. FERMETURE DE COMPTE

Le compte peut être fermé sur dénonciation unilatérale de l'un ou l'autre partie en cas de manquement aux présentes conditions générales de vente

En cas de cession ou cessation d'activité et dans le cas de procédure engagée pour retard de paiement, le compte sera immédiatement fermé, et le solde du compte – dépôt d'ouvrages compris – devient immédiatement exigible.

Si le solde du compte laisse apparaître un solde créditeur au profit du titulaire, il lui sera remboursé.

Toute commande postérieure à la fermeture du compte se fera en compte ferme moyennant une remise de 25% sans retour des ouvrages.

3. PRIX

Les prix des ouvrages étant sujets à variation, ceux indiqués sur le site Internet le sont à titre indicatif. Les prix indiqués tiennent compte du taux de TVA en vigueur. Tout changement dans le taux de TVA applicable pourra être répercuté sur les prix.

En cas de différence entre le prix imprimé et celui apparaissant sur la facture, c'est ce dernier qui prévaudra toujours.

Toute réclamation concernant la facturation doit nous parvenir au plus tard 30 jours après la date de facturation ou de réception du bon de livraison.

4. LIVRAISON

Le regroupement de commandes pourra être appliqué dès lors que le panier de commandes est inférieur à 30,00€ hors taxes prix remise librairie. Nos ouvrages voyagent aux risques et périls du destinataire qui se charge du recours contre le transporteur en cas de litige. Tout client est tenu de nous indiquer le mode de transport qu'il choisit. Nous acceptons les expéditions par La Poste, ou autres transporteurs (port payé au départ). Dans ces cas, les frais de port avancés figureront sur la facture. Les livraisons sur Paris et région parisienne sont facturées en application du barème négocié chaque année.

La SAS Edition Production THEODULE garantit au libraire l'échange ou la reprise des ouvrages comportant un défaut d'imprimerie manifeste qui les rendrait impropres à la vente ou qui aurait été frappé d'une décision de justice ordonnant leur retrait de la vente, aux frais de l'éditeur.

Toute marchandise livrée directement par les soins personnels de la SAS Edition Production THEODULE est réputée vérifiée. Aucune réclamation ne peut donc par la suite être admise, que cette marchandise ait été prise par le libraire ou par son coursier.

En cas de réception de marchandise endommagées ou de livraison incomplète, il appartient au destinataire de faire toutes les réserves d'usage auprès du transporteur au moment de la réception.

Les réclamations sont adressées dans un délai de 30 jours suivant la date de réception de la marchandise. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera acceptée.

5. DELAIS

Sous réserve du minimum requis, soit au 01.10.2018 de 30,00€ (Article 4), les ouvrages sont expédiés sous 8 jours.

En cas d'extrême urgence, le libraire accepte le principe d'une réciprocité avec un confrère de proximité dépositaire de l'ouvrage commandé. La liste lui sera fournie sur simple demande.

6. DEDICACES

Elles peuvent avoir lieu à la demande du libraire, dans ce cas l'auteur se rend à la librairie avec ses ouvrages qui seront facturés comme ci-dessus.

7. REGLEMENTS

Les règlements suite aux livraisons normales, transport personnel de la SAS Edition Production THEODULE, ou suite aux dédicaces, devront intervenir 30 jours fin de mois.

En cas de retard dans les règlements et sans réponse du libraire dans un délai de 10 jours après relance, les fournitures sont suspendues, y compris les nouveautés. La réouverture du compte après règlement n'interviendra que sur demande du libraire.

Dans le cas d'incidents répétés de règlement ayant entraîné la remise à notre service contentieux, la SAS Edition Production THEODULE se réserve alors le droit, soit en cours d'exécution du contrat, soit à l'occasion de la réouverture du compte, de supprimer ou de modifier la remise de base accordée antérieurement à la suspension des fournitures. Cette baisse des conditions commerciales sera notifiée au client par courrier ; pendant un an, les expéditions seront réalisées uniquement sur règlement préalable des factures émises.

Tout dossier remis au contentieux avant commandement se verra appliquer une facturation supplémentaire forfaitaire de 3% de la dette assortie d'un minimum de 7,50€.

Aucun escompte ne sera consenti pour paiement anticipé.

8. REMISES NORMALES

Nos remises sont calculées sur le prix hors taxes défini par l'éditeur pour chaque ouvrage. Elles sont déterminées point de vente par point de vente. Ces remises peuvent être réétudiées une fois par an et mises en application éventuelle au 1^{er} janvier de l'année suivante.

9. REMISES SUR LES OBJECTIFS DE VENTE

Une remise supplémentaire sur les objectifs sera négociée au cas par cas.

10. RETOURS

Les avoirs de retours sont crédités à valeur identique aux conditions de règlement du libraire et ne peuvent être anticipés.

Chaque colis de retour doit être obligatoirement accompagné d'un bordereau de retour comprenant le titre et le nombre d'exemplaires de chaque titre.

Les colis doivent nous être retournés franco de port à l'adresse de la SAS Edition Production THEODULE.

Les retours devront se faire dans un délai d'un an après la date de livraison pour permettre une nouvelle commercialisation.

Les ouvrages devront être en état normal et acceptable.

11. RESERVE DE PROPRIETE

La propriété des biens vendus ne sera transférée à l'acheteur qu'une fois effectué le paiement intégral des biens transférés et encaissement effectif des fonds dans nos comptes. Cependant, la charge des risques de détérioration, de perte ou de vol des marchandises sera transférée à l'acquéreur dès la livraison.

L'acquéreur devra prendre toutes les assurances nécessaires pour la couverture de ces risques. En cas de redressement ou de liquidation judiciaire de l'acheteur, le vendeur aura le droit de revendiquer la

propriété des biens vendus conformément aux dispositions des Articles 12 et 122 de la loi du 25 janvier 1985 (les articles vendus étant considérés en dépôt jusqu'à règlement définitif de la créance).

12. ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Pour toutes difficultés concernant l'application des présentes conditions générales de vente, le Tribunal de Commerce de Lyon sera le seul compétent.

Date

Nom du libraire, signature et cachet
Faire précéder la signature de la mention
« *Lu et approuvé* »